

LES AVANTAGES DU SERVICE CIVIQUE ALTERNÉ



DOUBLE STATUT

Tu as le statut de lycéen et volontaire. Avec ta carte de volontaire, tu profiteras d'avantages similaires à ceux réservés aux étudiants



ACCOMPAGNEMENT

Ton tuteur t'accompagnera individuellement tout au long de ta mission ainsi que dans la réflexion de ton projet d'avenir



FORMATIONS ET ATELIERS

Tu bénéficieras de deux formations :

- Formation civique et citoyenne : connaître tes droits et devoirs et échanger avec d'autres jeunes
- Premiers Secours Citoyen : initiation aux gestes de premiers secours

Tu auras l'occasion de participer à des ateliers (Accès aux soins, aux droits, gestion de budget, etc...)



INDEMNITÉ

Chaque mois, tu toucheras 620€



CONGÉS

Tu as le droit à 2 jours de congé par mois, 3 si tu es mineur

Ligue de l'enseignement du Cher
5 rue Samson, 18 000 Bourges
02 48 48 01 00

Anthony VASSART
Réfèrent Service civique alterné

a.vassart@ligue18.org
06 83 89 84 90

Conception et Impression : Ligue de l'enseignement du Cher

SERVICE CIVIQUE Alterné

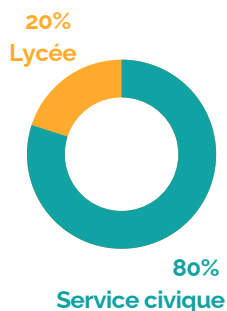
Engage-toi, forme-toi, et fais la différence
avec le Service Civique Alterné !

LE SERVICE CIVIQUE ALTERNÉ

UN NOUVEAU DÉPART

Le service civique alterné est un programme qui mêle **engagement citoyen** et **remise à nouveau scolaire**.

- Tu réaliseras une mission de service civique dans une structure d'accueil : le service civique est un engagement volontaire qui ne relève ni du bénévolat, ni du salariat
- Tu auras des cours adaptés à ton rythme et à tes besoins pour t'aider à reprendre confiance et avancer dans ton projet



POUR QUI ?

- Être motivé.e
- Avoir entre 16 et 18 ans
- Ne pas être scolarisé.e, en formation ou en emploi
- Ne jamais avoir bénéficié du Dispositif de Prévention et de Remobilisation
- Ne jamais avoir fait un service civique
- Habiter dans le département du Cher

LE RYTHME D'ALTERNANCE

Le service civique alterné dure entre 6 et 9 mois.



POURQUOI LE FAIRE ?

- Se remettre en mouvement : retrouver une routine et des repères
- Découvrir un domaine qui t'intéresse : associatif, environnement, culture, sport...
- Gagner une expérience pour mieux construire ton avenir
- Bénéficier d'un accompagnement sur mesure
- Recevoir une indemnité de 620€ par mois

COMMENT TE LANCER ?

1 ÉCRIS-NOUS

Prends contact avec le référent service civique alterné

2 ON SE POSE ET ON EN PARLE

Le référent prend un moment pour échanger sur ton projet et voir si tu peux intégrer le dispositif

Tu es éligible et motivé.e, alors on t'accompagne vers un nouvel entretien avec le Dispositif de Prévention et de Remobilisation

OU

Si ce n'est pas possible, pas de stress! On te met en contact avec d'autres solutions adaptées à ton profil

3 ON TE DÉNICHE UNE MISSION

Le référent trouve une mission qui te correspond en fonction de tes envies et de tes centres d'intérêt

4 SIGNATURE

Il ne reste plus qu'à signer ton contrat de service civique et celui du DPR pour officialiser ton engagement. C'est parti pour l'aventure !